

La vieille droite française catholique est de retour

Perspective

Xavier Alonso
Correspondant à Paris



Dimanche dernier, la France a vécu sa première primaire de la droite et du centre. Et c'était passionnant! En ces temps de déconsidération de la politique, il faut souligner l'excellente tenue de ce scrutin organisé pour la première fois par la famille politique laissée à la France par le général de Gaulle. Débriefons alors ces étreintes de la droite et du centre.

Participation. Avec plus de 4 millions de votants, la participation a été exceptionnelle. Chacun se demandait, les sondages en premier, comment allait réagir le «peuple de droite» à l'exercice de se choisir un chef. Le roman national français veut bien croire que Jeanne d'Arc a entendu des voix, mais il n'imagine pas que les Français passés en résistance à Londres en 1940 ont tiré à la courte paille celui qui allait lancer l'appel du 18 juin 1940. Non, Charles de Gaulle savait simplement que c'était son heure.

Religieux. C'était ainsi le jour de grâce pour François Fillon, porté par un plébiscite des électeurs. Ce qui n'invalide pas l'hypothèse qu'il ait entendu aussi des voix. Car même en appnée à 10% dans les sondages, il n'a pas douté de son destin. Tout indique d'ailleurs que l'électorat catholique, fortement mobilisé, a appuyé le Thatcher de la Sarthe.

Catho et plus. D'ailleurs depuis lors, Alain Juppé et François Fillon glosent sur leur proximité ou non avec l'esprit des déclarations du pape François. Deux

candidats à la présidence de la République qui comparent leur fibre papale, c'est du jamais-vu. Pour mémoire, l'incontournable Charles de Gaulle, lorsqu'il présida, bien que catholique pratiquant, ne s'affichait jamais à l'église en public par respect pour la laïcité des institutions. Quelque chose s'est donc perdu en route.

Sondages. Non, ils ne se sont pas trompés en France. Ils ont vu la remontée spectaculaire du député de Paris dans les derniers jours et, au moins, un institut l'a donné gagnant. De peu, il est vrai. Il y a eu des approximations dans l'ampleur des scores de ce premier tour. Mais il n'est pas inutile de rappeler que la vérité se trouve dans les urnes et non dans les enquêtes d'opinion.

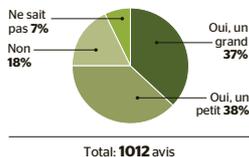
«La France est-elle en train de faire une mue ultralibérale?»

Populisme ultralibéral. En faisant ce choix massif vers Fillon, la France est-elle en train de faire une mue ultralibérale? Un effet Trump... Ce serait aller un peu vite en besogne. Tout d'abord, il faudra confirmer dans les urnes dimanche. Et le programme économique de François Fillon, s'il est plus radical que celui d'Alain Juppé, reste de l'ordre d'une réforme. Pas de quoi hurler à l'ultralibéralisme. Pas plus que la France n'a cédé aux sirènes du populisme mais est en train de réussir son alternance en se choisissant un bon vieux leader de droite conservateur. Reste à savoir jusqu'à quel point il veut pousser le curseur.

Sondage

● La question d'hier
L'horlogerie genevoise a-t-elle un avenir?

Répondre à nos sondages sur:
www.tdg.ch



www.tdg.ch

People

● **Le FBI blanchit Brad Pitt d'accusations de violences** La justice fédérale enquêtait sur les accusations d'Angelina Jolie de violence sur un de leurs enfants.



Savoir

● **Trottoirs roulants** L'EPFL imagine un concept pour désengorger les centres-villes. Une idée futuriste, mais déjà vue à Chicago en 1893!

Le coup de gueule du Genevois

Des bornes inutiles

Les mesures prises pour dissuader les automobilistes de pénétrer dans la Vieille-Ville surprennent les citadins de tous les autres quartiers de Genève. Pourquoi ces bornes sophistiquées sont-elles réservées à cette seule partie de la ville? Non pas que les gens les souhaitent en bas de chez eux - bien au contraire! - mais ils se demandent pourquoi la colline historique mérite cette mise à ban.

Bon, pour l'instant les bornes se baissent devant tout le monde pendant la journée, ce qui ne diminue en rien le trafic diurne, le seul notable qui anime

ce quartier. La nuit, cela fait longtemps que le vrai problème de la Vieille-Ville réside dans le trafic piétonnier, qui résonne de hurlements, de décibels et de bruits de verre brisé.

Les buveries improvisées sous les Archives d'Etat ou ailleurs, les sorties avinées de restaurants, de boîtes et de bars n'ont rien à craindre des bornes télescopiques des rues Saint-Léger, des Chaudronniers et de la Tertasse.

Benoît Chabrey

Vous êtes un lecteur attentif et/ou indigné? La rédaction d'un billet d'humeur de 1000 signes vous tente? Envoyez-le à: coupdegueule@tdg.ch

Face-à-face



Pour ou contre le contre-projet à l'initiative 155 «Touche pas à mes dimanches!»?

Après un premier face-à-face pour ou contre l'IN 155 (voir «Tribune de

Genève» du 11 novembre), voici l'opinion d'Alexandra Rys sur le contre-projet du Grand Conseil et celle de Joël Varone, qui combat le contre-projet et soutient l'initiative.

Les avantages du contre-projet

L'invitée

Alexandra Rys
Députée suppléante PDC*



L'initiative des syndicats vise à maintenir la situation actuelle à Genève, en entendant dans la loi l'interdiction générale de travailler le dimanche.

Elle franchit même un pas supplémentaire: elle prévoit que si d'aventure un quelconque endroit de Genève devait être déclaré «zone touristique», ce qui donne droit - dans des conditions bien précises - à une ouverture le dimanche, cet endroit ne pourrait pas en bénéficier.

Autrement dit, c'est une initiative dont l'objectif est de figer pour l'éternité la situation actuelle. Quelle admirable preuve de flexibilité et de capacité à gérer le changement!

Le contre-projet présente deux avantages. Tout d'abord, il permet aux commerces d'ouvrir le 31 décembre sans autorisation (sous condition). Actuellement, une autorisation doit être délivrée cha-

que année. On se souvient qu'en 2013, notamment, elle était tombée en extrême...

Ensuite, il permet au Canton de faire usage de la possibilité laissée par le droit fédéral d'autoriser l'ouverture des commerces jusqu'à quatre dimanches par an. Le jour férié cantonal (le 31 décembre) comptant comme un dimanche, il reste donc à Genève 3 dimanches «ouvrables».

«C'est une initiative dont l'objectif est de figer pour l'éternité la situation actuelle. Quelle admirable preuve de flexibilité!»

Toute ouverture dominicale demeurera, en vertu de la législation fédérale, exceptionnelle et le personnel travaillant le dimanche recevra des compensations. En particulier, ces ouvertures additionnelles ne pourront avoir lieu que pour autant qu'existe une convention collective de travail (CCT) «étendue», c'est-à-

dire qui s'applique à tous les travailleurs et à tous les employeurs de la branche concernée, que ceux-ci soient membres ou non d'un syndicat ou d'une association patronale. Cette CCT étendue prévoit, pour le travail du dimanche, un supplément de salaire de 100% ou une compensation en temps équivalente.

Les commerces genevois font face à une chute de leurs chiffres d'affaires depuis des années, notamment à cause du franc fort et du tourisme d'achat. Forcément, avec quelque 100 km de frontière avec la France, la traverser pour faire ses courses est d'une simplicité biblique!

Le tourisme d'achat est en hausse depuis 2013. En 2015, les gardes-frontières ont perçu 4 millions en TVA à l'entrée sur le territoire. Sachant qu'une bonne part des achats est ramenée en douce, on peut se faire une idée des sommes qui échappent à nos commerçants...

Pour donner un peu d'air aux commerces, il faut refuser l'IN 155 et accepter le contre-projet du Grand Conseil.

* Membre de la direction de la **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)**

Il y aura des recours en justice

L'invité

Joël Varone
Secrétaire syndical Unia Genève



Le syndicat Unia, à l'origine de l'initiative 155 «Touche pas à mes dimanches!» et opposé au contre-projet, souhaite revenir ici sur les propos du député PLR Serge Hiltbold, parus en page Événement «Horaires des magasins» dans la *Tribune de Genève* du 15 novembre.

Oser prétendre qu'obtenir des améliorations des conditions de travail du personnel de vente en cas de libéralisation des ouvertures dominicales serait trop cher payé pour les commerces peut paraître surprenant dans la bouche de celui qui est aussi président de la Fédération des métiers du bâtiment.

Faut-il des journées de grève et l'occupation du pont du Mont-Blanc pour que cela devienne avantageux pour les commerçants d'octroyer ne serait-ce que des jours fixes de congé pour le personnel de vente à temps partiel ou

une limitation à dix heures de la journée de travail? Quand M. Hiltbold prétend que les syndicats ne seraient pas des partenaires fiables, faut-il lui rappeler qu'Unia tente de négocier depuis 2008 des améliorations des conditions de travail du personnel de vente et a toujours été disposé à discuter des horaires d'ouverture des magasins?

«Les milieux patronaux ne veulent en rien améliorer les conditions de travail du personnel de vente»

Sont-ce les syndicats qui ont dénoncé en 2013 la convention collective du commerce de détail non alimentaire, supprimant les dernières protections réelles contre la flexibilité horaire du personnel dans le secteur? Sont-ce les syndicats qui déposent à n'en plus finir des projets de libéralisation des heures d'ouverture des magasins ne tenant ja-

mais compte des résultats des votations?

Si aujourd'hui Unia appelle à voter pour l'initiative, c'est parce que d'une part nous devons faire le constat que l'opinion de M. Hiltbold est largement partagée dans les milieux patronaux qui ne veulent en rien améliorer les conditions de travail du personnel de vente, mais c'est surtout parce que les propos de M. Hiltbold sur les zones touristiques montrent qu'aujourd'hui des projets existent pour ouvrir des commerces de zones entières non pas un ou quatre dimanches par année, mais tous les dimanches de l'année, sans contrepartie pour le personnel. C'est pour cela que nous privilégions l'initiative.

Toutefois, nous donnons raison à M. Hiltbold sur un point. En cas d'acceptation du contre-projet, outre les recours inévitables en justice que l'entrée en vigueur de cette loi suscitera, la perspective d'ouvertures dominicales devra se négocier et, malheureusement pour certains, les patrons ne seront pas disposés à y mettre le prix: celui de la dignité et des droits de 20 000 vendeuses et vendeurs de ce canton.